

ENQUÊTE PUBLIQUE

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



**Du 22 décembre 2025
au 23 janvier 2026**

DERNIERE ETAPE DE CONCERTATION AVANT L'ADOPTION DU PLUI

Le Plan Local d'urbanisme intercommunal prévoit l'évolution du territoire de la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret (15 communes) pendant les 10 prochaines années.

Après un long travail de concertation mené avec les communes, et les partenaires publics, le PLUi entre aujourd'hui dans l'une des ses dernières étapes avant sa mise en application : l'enquête publique.

UNE ENQUETE PUBLIQUE, POUR QUOI FAIRE ?

Le PLUI fixe des règles communes d'urbanisme aux 15 communes du territoire. L'enquête publique, organisée par une commission d'enquête indépendante, est une étape essentielle afin de permettre à chaque habitant de prendre connaissance du document dans son intégralité, d'exprimer ses observations, remarques ou suggestions. Sont concernés par cette enquête publique :

- ◆ Le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal de la CCPNL
- ◆ La révision des zonages d'assainissement collectif et non collectif des communes de Charmont-en-Beauce, Greneville-en-Beauce et Oison



COMMENT DONNER MON AVIS ?

»»» EN LIGNE

Participer par voie numérique, sur le site dédié à la procédure :

→ www.registre-numerique.fr/plui-revision-zonages-plainedunordloiret

»»» En rencontrant le commissaire enquêteur lors des permanences :

Dates	Horaires	Lieu	Adresse
Lundi 22 décembre 2025	De 9h à 12h	Mairie	62 Grande rue - Bazoches les Gallerandes
Lundi 22 décembre 2025	de 15h à 18h	Mairie	2 rue de la Maire - Charmont en Beauce
Lundi 12 janvier 2026	de 14h à 16h30	Mairie	9 Avenue d'Arconville - Outarville
Vendredi 16 janvier 2026	de 10h à 12h	Mairie	5 rue de la Mairie - Oison
Vendredi 16 janvier 2026	de 13h30 à 15h30	Mairie	18 rue des Écoles - Boisseaux
Jeudi 22 janvier 2026	de 9h15 à 12h15	Mairie	9 Avenue d'Arconville - Outarville
Jeudi 22 janvier 2026	de 14h à 17h	Mairie	1 Place des Marronniers - Greneville en Beauce
Vendredi 23 janvier 2026	de 14h à 17h	CCPNL	3 rue de l'Avenir - Bazoches les Gallerandes

Chacun est libre de rencontrer le commissaire-enquêteur lors de ces permanences, quel que soit son lieu de résidence.



Par courriel :

En écrivant à l'adresse suivante :

→ plui-revision-zonages-plainedunordloiret@mail.registre-numerique.fr



Par courrier postal :

A l'attention du commissaire-enquêteur – Projet PLUi et zonage d'assainissement
3 rue de l'Avenir – 45480 Bazoches les Gallerandes.



Sur registre papier :

Un registre est accessible dans toutes les mairies du territoire de la CCPNL
aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies.

L'enquête publique est un processus cadré, dont les modalités de tenue ont été fixées par un arrêté pris par le Président de la CCPNL, en concertation avec le commissaire enquêteur nommé par le Tribunal Administratif d'Orléans.

Service Urbanisme de la CCPNL
02 38 39 60 38 - urbanisme@cc-plaine-nord-loiret.fr
www.cc-plaine-nord-loiret.fr